

# PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 1er FEVRIER 2024

L'an deux mil vingt quatre  
Le premier février à 20H45,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Didier SAUSSAY, Maire.

Étaient présents : Messieurs Didier SAUSSAY, Yannick VANDENABEELE Julien MASQUELIER, Didier PIETTE, François LIGNEY, Roland FONTAINE, Filipe MARTINS, Christian JAROSZ, Edouard RIGAUD, Laurent ESCRIVA, Madame : Edite DA SILVA, Anne CHASSANG, Françoise SANSON

Arrivé de Julien MASQUELIER à 21H19 (point devis Foncier-experts)

Est désigné comme secrétaire Françoise SANSON.

Date de la convocation : 25/1/2024

Ordre du jour :

- Colombarium (tarifs)
- Devis GESCIME (plan cimetière) / Foncier-experts / devis enfouissement réseau Orange (Rue des Clos et Rue de la Mairie)
- Terrain communal
- Eglise
- Remplacement poste agent technique
- Nomination correspondant incendie et secours
- Demande de subvention club de foot Villiers Le Mahieu
- Rapport annuel 2022 SIRYAE
- Rapport d'activité et compte administratif 2022 SILY
- Motion département
- SIAFO
- Urbanisme
- Questions diverses

Puis lecture est faite du compte rendu de la séance précédente qui est approuvé sans observations.

Enfin, on passe à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

## **COLOMBARIUM**

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de délibérer pour les tarifs du colombarium

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité décide de fixer les tarifs suivants :

- 30 ans 500 €
- Renouvellement 250 €

## **DEVIS GESCIME**

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de délibérer sur le devis pour la création d'un plan pour le cimetière.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité décide de signer le devis.

## **DEVIS FONCIER EXPERTS**

### **DEVIS ENFOUISSEMENT RUE DES CLOS**

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal du gel des subventions pour le contrat triennal

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de reporter les travaux.

### **EGLISE**

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de délibérer sur le choix de l'architecte

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide de choisir le cabinet MEOPIA.

### **REMPLACEMENT POSTE AGENT TECHNIQUE**

Monsieur Le maire informe le conseil municipal qu'il a lieu de remplacer l'adjoint technique suite à son départ à la retraite.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide de lancer la procédure de recrutement.

### **TERRAIN COMMUNAL**

Monsieur Le Maire présente au conseil municipal un projet de division d'un terrain communal.

### **NOMINATION CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS**

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de nommer un référent incendie et secours.

Le Conseil après en avoir délibéré décide de nommer Julien Masquelier comme référent.

### **DEMANDE DE SUBVENTION**

Monsieur Le Maire informe le conseil d'une demande de subvention du club de foot de Villiers Le Mahieu.

Le conseil, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide d'accorder une subvention de 165 €.

### **RAPPORT D'ACTIVITES 2022 DU SIRYAE (Syndicat Intercommunal de la Région Yvelines pour l'Adduction de l'Eau)**

Monsieur le Maire présente au Conseil le rapport annuel 2022 du SIRYAE et le compte administratif.

### **RAPPORT D'ACTIVITE ET COMPTE ADMINISTRATIF 2022 SILY**

Monsieur le Maire présente au Conseil le rapport annuel 2022 du SILY et le compte administratif.

### **MOTION DEPARTEMENT**

Monsieur Le Maire présente au conseil une demande de motion de soutien au département.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide de voter la motion.

## **SIAFO**

Monsieur le Maire informe du choix de la SAUR par le syndicat pour le renouvellement du concessionnaire

## **QUESTIONS DIVERSES**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H36.